



Inter Pares

BULLETIN

VOLUME 24, NUMERO 4, SEPTEMBRE 2002

Nous sommes l'Autre...

Confrontés aux terribles crimes contre l'humanité perpétrés durant l'année écoulée, on se demande encore comment cela est possible? Comment peut-on traiter ainsi d'autres êtres humains? Comment peut-on accepter, voire, justifier ces crimes? Face à la recrudescence de violences inconcevables, il est difficile d'échapper à ces interrogations qui, hélas, ne sont pas nouvelles. Combien de fois ont-elles déjà été posées au cours des décennies sanglantes du siècle passé et du dernier millénaire? L'attitude impitoyable des êtres humains à l'égard de leurs semblables est, depuis toujours, au centre du paradoxe humain.



PHOTO: CLAUDE SALVE

Or, la réponse à ce triste constat n'est pas un secret puisqu'elle existe depuis qu'il a été dressé. Elle saute aux yeux des témoins des derniers événements. Ces crimes contre l'humanité sont possibles car ceux qui les commettent se sont convaincus que leurs victimes sont dépourvues d'humanité.

Inventer l'Autre justifie la terreur et la cruauté, qu'il s'agisse du terrorisme ambiant que font régner les puissants ou du terrorisme moins courant que pratiquent les faibles. Une fois la victime déshumanisée, son isolement, son exploitation, sa répression, voire sa disparition pure et simple, sont moins perçus comme des crimes que conçus comme une nécessité. Cependant, les attributs génériques prêtés à l'Autre sont le fruit de l'imagination des bourreaux qui s'en servent pour justifier sa répression. La diabolisation de l'Autre est la fonction première de la propagande mise au service d'idéologies cruelles, quelles soient religieuses ou laïques.

La fixation sur l'Autre est au cœur de la crise de l'humanité à l'ère de la «mondialisation» et de la militarisation croissante des politiques à l'échelle planétaire. Elle est au cœur de la violence effroyable qui balaie en masse peuples et individus, qui détruit les lieux de leur existence et anéantit leurs communautés. Cette fixation est au cœur de la violence économique qui ravage, sans merci et sans compensation, cultures, communautés et populations entières. Elle est au cœur de la cruelle logique capitaliste de la concurrence qui jette à la dérive tant de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants. Coupées de leur communauté, privées d'un emploi lucratif, ces personnes ne peuvent retrouver ailleurs ce qui leur a été arraché parce que leur liberté de mouvement est restreinte. Leur force de travail, seul «bien» qui leur reste, est soumise à des

contraintes et même volée. La pauvreté est devenue un crime; l'exode en quête d'une vie meilleure illégal. Pour des millions de gens, suivre leurs rêves est maintenant un crime capital.

Les conséquences sont aussi dangereuses que prévisibles. Lorsque nous réduisons des êtres humains en infériorité, leurs problèmes paraissent dérisoires. La mort des leurs est moins tragique que celle des nôtres. Les circonstances de leur décès sont entourées du voile de nos préjugés et de nos peurs imaginaires. Une chose est sûre : cette conception de la différence est perverse et trompeuse. Il faut la contrer.

Ce n'est pas tant la différence que la diversité qui marque les sociétés humaines. L'humanité n'est pas constituée de civilisations foncièrement différentes mais plutôt d'une variété de cultures au sein de la civilisation humaine. Il y a plus de diversité dans une «civilisation» ou dans une culture vivante qu'il n'y en a entre elles. Pour aller de l'avant, il suffit d'accepter l'Autre en nous et de toujours nous voir en l'Autre. Ainsi nous ne nous définirons pas par ce qui nous sépare mais par ce qui nous rassemble.

Cette prise de conscience croissante se traduit dans l'apparition de mouvements de solidarité à l'échelle locale et planétaire. Dans notre travail, nous constatons qu'une grande diversité de citoyens et de citoyennes se font les promoteurs et les défenseurs de valeurs essentielles comme la compassion, la générosité et la réciprocité. Ce Bulletin montre comment certains se sont organisés pour défendre et protéger la vie et les droits de ceux et celles qui sont assiégés et pour remettre en question la marginalisation des personnes fondée sur leur origine, leur sexe, leur religion ou leur appartenance sociale. ❧

Colombie : Terre et paix

Comment décrire notre atterrissage à Tibú dans une chaleur lourde sur la minuscule piste de terre ? Située près de la frontière avec le Venezuela, Tibú est une agglomération de la région de Catatumbo, dans le Nord-Est de la Colombie, une zone affligée par des décennies de guerre civile et de violences perpétrées par les factions qui s'y livrent une lutte sans merci. Parmi les civils, le nombre de morts est élevé. L'accès par la route à cette partie du pays transformée en un champ de tir est extrêmement hasardeux. Nous nous rendons à Tibú pour aider l'église locale dans son action humanitaire en faveur de la population assiégée et parce que la présence d'observateurs internationaux apporte une mince protection à nos homologues.

Les habitants de Tibú sont prisonniers dans leur ville. Ils sont condamnés dès la naissance en raison de leur appartenance à la terre et au territoire qu'ils occupent depuis des générations. Car, en fin de compte, l'enjeu de la guerre en Colombie est l'appropriation de la terre et du territoire. La terre d'abord parce qu'elle est précieuse. Précieuse parce que fertile et riche en pétrole et en minerais, objets de convoitises nationales et internationales. Le territoire ensuite parce que celui qui le dominera maîtrisera la terre et l'accès aux richesses qu'elle recèle.

Toute population s'identifie et se définit par son lieu d'origine, par le territoire qu'elle occupe. À Catatumbo et dans d'autres zones disputées de la Colombie, le territoire a été envahi, la terre volée. Pour les populations de ces territoires, le seul atout qui leur reste est leur allégeance. C'est un atout dangereux car les forces en présence sont sans pitié pour ceux et celles qu'elles considèrent loyaux à «l'autre côté». Les habitants de Tibú et ceux des communautés voisines sont devenus des étrangers, l'Autre, sur leur propre territoire. On leur a volé leur terre mais ils ne peuvent partir. Ils sont condamnés au travail forcé et vivent dans la hantise d'une mort certaine aux mains des membres d'une des factions, peu importe celle pour qui ils travaillent.

Ici, comme ailleurs en Colombie, la population a préféré

la fuite. Même si les habitants parviennent à échapper à la mort, ils représentent une menace permanente pour ceux qui les ont spoliés. Déplacés, ils restent définis par leur appartenance territoriale. Leur identité même doit être effacée pour que le vol soit entier et irrévocable. Ils sont traqués, pourchassés sans trêve. Les bidonvilles de chaque cité colombienne sont le refuge obscur de millions de personnes venues des zones rurales, chassées de leurs terres, étrangères dans leur pays.

Cependant, ces déplacés n'ont pas l'intention de se contenter du statut de pauvres victimes d'une guerre cruelle. Ils s'organisent pour défendre leur vie et leurs droits d'être qui ils sont, là où ils se trouvent. Ils s'organisent aussi pour défendre, d'une part, les droits de tous ceux et celles qui veulent récupérer la terre à laquelle ils ont été arrachés s'ils décidaient de retourner et, d'autre part, leurs droits de citoyens des territoires envahis.

Il n'y aura pas de paix en Colombie tant que la question de la terre et du territoire ne sera pas réglée et tant que l'état de droit ne sera pas instauré sur l'ensemble des territoires où la guerre civile fait rage. On ne peut simplement proclamer la paix dans le cadre d'un processus national quelconque; elle doit être établie à la base. Les voleurs de terre, les pilleurs de moyens de subsistance doivent être expulsés. Les habitants doivent pouvoir rentrer chez eux, retrouver la protection de leur foyer, travailler leur terre, sans entrave à leur liberté de mouvement et libres de choisir pour qui travailler.

Inter Pares et Project Counselling Service, son homologue sur le terrain en Colombie, ont conclu un engagement à long terme pour aider les organisations de déplacés à défendre leur vie et leurs droits et à prendre part au processus de consolidation de la paix qui se poursuit en dépit des cycles de violence récurrents.

Les activités d'Inter Pares en Colombie sont subventionnées par une contribution sur cinq ans de l'Agence canadienne pour le développement international et par les généreux dons de milliers de Canadiens et de Canadiennes. ❧



PHOTO: RITA MORRIS

Dr Roxana Ng : Chercheure et militante

Chercheure engagée, voilà qui décrit bien Roxana Ng, membre du Conseil d'administration d'Inter Pares depuis 1999. Son activité universitaire révèle un être vif et créatif et un esprit ouvert et curieux. Ses intérêts multiples, pour la santé et les soins globaux, la mondialisation et les relations du travail, les immigrantes et les institutions canadiennes, la lutte contre le racisme et l'éducation féministe et transformatrice, s'inscrivent profondément dans son expérience de femme, de militante communautaire et son appartenance à une «minorité visible».

Roxana est professeure associée au Programme d'andragogie et de développement communautaire à l'Institut ontarien des études en éducation (OISE), de l'Université de Toronto. Transmettre ses idées et les résultats de ses recherches au mouvement féministe militant est, à ses yeux, aussi important que son travail universitaire. Publié en 1988 et réédité en 1996, son livre, *The Politics of Community Services: Immigrant Women, Class and State*, est largement utilisé dans les universités et dans les organisations communautaires.

Des femmes entre l'exil et le retour

Partout dans le monde, les femmes réfugiées et déplacées sont confrontées à des expériences semblables. Au cours des guerres civiles, elles sont la cible des violences militaires : leurs communautés sont anéanties, leurs moyens de subsistance détruits. Dans les pays d'asile, elles sont systématiquement l'objet de discrimination, d'hostilité et de menaces de rapatriement forcé. Malgré la violence et l'intimidation, les femmes ne cessent de s'organiser en vue d'un meilleur avenir, pour elles, leur famille et leur communauté.

Au début des années quatre-vingts, Inter Pares a apporté son appui à des femmes guatémaltèques vivant dans des camps de réfugiés au Mexique. Rescapées de la campagne de la terre brûlée menée par les autorités guatémaltèques, elles cherchaient alors à s'organiser. Inter Pares et son homologue, Project Counselling Service, ont poursuivi leur action auprès d'elles tandis qu'elles prenaient part aux démarches de rapatriement collectif à la fin des années quatre-vingt-dix. Le retour n'a pas été sans mal : les réfugiées se sont butées à l'hostilité de ceux et celles qui étaient restés au pays, des institutions nationales guatémaltèques, en particulier de l'armée, et des hommes de leurs communautés. En outre, l'exil avait offert aux femmes un espace provisoire qui leur permettait de s'organiser pour affirmer leurs droits. Dès leur retour, cet espace disparaissait. Elles ont donc dû s'interroger sur leur identité : de réfugiées à rapatriées, leur situation avait changé, mais leur statut était resté le même. Elles demeuraient des étrangères, «différentes», définies comme l'Autre.

Inter Pares travaille également avec des Birmanes contraintes à l'exil par la junte militaire brutale qui sévit en Birmanie depuis quarante ans. De nombreuses réfugiées se sont regroupées dans le cadre de groupes ethniques et se sont activement engagées dans la vie politique et sociale. Elles prennent part à des activités de formation linguistique et professionnelle et à des projets de subsistance et viennent en aide aux prostituées, aux victimes de la traite des femmes et aux rescapées de la violence institutionnelle et conjugale. Ce mouvement de femmes



PHOTO: COLIN ROWAT

gagne en influence et en popularité au sein du mouvement pour la démocratie et prend part à des actions de sensibilisation internationale.

Bien que la situation des deux pays soit différente, les réfugiées birmanes et guatémaltèques ont, à bien des égards, vécu des situations similaires. Elles reconnaissent qu'elles ont beaucoup à apprendre les unes des autres. Elles ont en commun la lutte pour la survie en exil dans des pays dont elles ne connaissent pas la langue. Malgré leurs maigres moyens socio-économiques, elles cherchent à affirmer leur indépendance et à participer de manière pleine et entière dans les processus décisionnels des communautés d'exil.

Pour faire le bilan de ces épreuves et pour tirer les leçons de l'expérience des femmes guatémaltèques dans l'intérêt des réfugiées birmanes qui se préparent au retour et à un avenir incertain, Inter Pares favorise les échanges entre les deux groupes de réfugiées. Cette année, des Birmanes rendront visite à des communautés rapatriées au Guatemala. En 2003, des femmes guatémaltèques iront dans des camps de réfugiés à la frontière de la Birmanie. Ce programme permettra aux femmes des deux groupes d'envisager leur vie dans une nouvelle perspective; elles pourront alors dresser de nouvelles stratégies d'organisation. Le programme contribuera aussi à renforcer la solidarité entre celles qui mettront en commun leurs expériences de la résistance et du combat pour leurs droits. ❧

Arrivée de Hong Kong en 1970, Roxana a été co-fondatrice du Centre de recherches sur les femmes de Vancouver. Elle a contribué à la création de diverses organisations d'immigrantes dans plusieurs provinces canadiennes. Roxana est aussi active au sein d'Open the Borders, une jeune association qui s'intéresse aux changements apportés aux politiques canadiennes d'immigration et de réfugiés pour les rendre plus restrictives et punitives. Open the Borders a organisé une conférence internationale sur les questions des migrations et du déplacement des populations à Vancouver, en mars 2002. Roxana y a fait un exposé intitulé «Mapping Migration and Globalization: Canada's Garment Industry and its Workers». Ayant pris pour point de départ son action et ses recherches auprès de l'Association des travailleurs à domicile de Toronto, elle explique comment la mondialisation et la restructuration du travail ont transformé l'expérience des immigrantes employées dans l'industrie textile. Selon elle, «la mondialisation a fait des immigrantes l'objet d'un processus de re-colonisation au Canada. Comme tous les travailleurs de l'industrie textile dans le monde, elles sont victimes d'une exploitation et d'un appauvrissement croissants». Roxana a exhorté les universitaires et les militants pour le changement social à œuvrer main dans la main pour proposer et promouvoir des politiques nationales et internationales fondées sur le respect de la diversité, de l'égalité et de la justice socio-économique. ❧

Pour en savoir plus sur les recherches et les publications de Roxana Ng, visitez le site : www.oise.utoronto.ca.

Criminaliser la contestation

Les héros sont bien souvent ceux et celles qui ont défié le pouvoir totalitaire au péril de leur vie et de leur liberté; ceux et celles qui, armés de leurs mains nues, ont simplement dit «non». Qui dit héros dit Nelson Mandela plutôt que les maîtres de l'apartheid qui ont déclaré illégale sa forme radicale de contestation et sa vision de la dignité humaine universelle. Qui dit héroïne dit Aung San Suu Kyi plutôt que la junte militaire qui règne sur la Birmanie et qui la retenait, jusqu'à tout récemment, prisonnière pour effacer de la mémoire populaire le souvenir de son action courageuse contre un gouvernement illégal.

Ces régimes, comme bien d'autres, ont inventé une définition judiciaire de l'Autre pour incriminer, au motif de leurs convictions politiques ou de leur appartenance religieuse ou ethnique, ceux et celles qui par leur pensée ou leur action tenteraient de défier le statu quo et le groupe dominant. Un peu partout, et même au Canada, on se sert de la loi pour rejeter l'action citoyenne légitime et la «désobéissance» civile hors du cadre légal et de la protection normale des droits civils.

L'élément constitutif des lois «anti-terroristes» n'est pas l'acte en soi mais sa motivation. Ce qui n'est qu'un délit ou une infraction mineurs ou moins encore dans le cadre des lois classiques devient un crime grave lorsqu'il est commis pour des raisons politiques. Le crime n'est pas tant l'acte que l'intention. C'est la contestation politique qui est criminalisée.

Lorsque la contestation est incriminée, les opinions politiques deviennent l'élément constitutif du crime qui donne

lieu à des poursuites sans égard à la loi. Ainsi, ce sont les politiciens, les bureaucrates et la police qui gèrent, contrôlent et disciplinent le comportement des citoyens. Plutôt que d'assurer la primauté du droit, de telles législations sont un permis d'enfreindre la loi accordé à ceux et celles qui sont chargés de la faire respecter. Jamais dans l'histoire de l'humanité les armées de la coercition ne se sont privées d'abuser des pouvoirs qui leur étaient ainsi confiés. Chaque fois que cela s'est produit, elles ont masqué leurs excès en propageant la peur et la haine. Car leur action ne peut réussir que si les contestataires sont présentés comme Autres, des étrangers, et qu'ils sont déshumanisés.

Toute loi arbitraire ne peut apporter la paix, la sécurité et la stabilité. La paix civile et le consensus social ne seront pas obtenus en taxant de crimes les opinions et valeurs dissidentes. Seules la solidarité sociale et la justice permettront d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre de notre engagement pour la promotion et la protection des droits de la personne au Canada et dans le monde, Inter Pares s'est jointe à la coalition d'organisations canadiennes qui surveille l'application des lois nationales et la mise en œuvre de la politique étrangère du Canada en matière de protection et de défense des droits et libertés civils des citoyens et des organisations engagés dans l'action sociale, humanitaire et politique, y compris la contestation légitime de l'ordre établi. ✂

Pour plus d'information, contacter la Coalition internationale pour la surveillance des libertés civiles, à l'attention du Conseil canadien de coopération internationale, 1, rue Nicholas, Ottawa, K1N 7B7, 613-241-7007.

Décembre 18 : À la défense des personnes migrantes

Les travailleurs migrants sont décrits dans certains pays comme des «travailleurs invités». Ils accomplissent les tâches que d'autres considèrent comme sales, dangereuses et difficiles. Souvent, ces «invités» se retrouvent dans des conditions horribles, dans des milieux hostiles et contraignants. En décembre 2000, les Nations Unies ont décrété le 18 décembre Journée internationale des personnes migrantes. Cette décision récompense, dans une large mesure, les efforts d'un cyber-réseau mondial d'ONG locales, régionales, nationales et internationales, appelé Décembre 18. Le réseau a été baptisé ainsi pour promouvoir l'institution de la journée internationale à cette date en hommage aux organisations asiatiques de travailleurs migrants qui en avaient fait une journée de solidarité traditionnellement marquée par des rencontres, des forums, des émissions radiophoniques et autres événements.

Inter Pares appuie l'action de Décembre 18 qui mène une campagne vigoureuse en faveur de la ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

En février 2002, dix-neuf pays avaient déjà ratifié la Convention et amendé leur législation nationale en conséquence. La Convention entrera en vigueur dès la déposition du vingtième instrument de ratification. Il est regrettable que le Canada, à l'instar de la majorité des pays riches industrialisés, résiste aux pressions pour ratifier la Convention. Pour en savoir plus ou pour se joindre au réseau Décembre 18, il suffit de se rendre au www.december18.net. ✂

 Inter Pares

ISSN 0715-4267

221 rue Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél (1-613) 563-4801 Téléc (1-613) 594-4704

Inter Pares travaille en collaboration avec des groupes du Tiers-Monde et au Canada à des projets qui visent à enrayer la pauvreté et à promouvoir la justice sociale. Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RRO00 1.

La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne pour le développement international.

